

L'ASSOCIATION DES LEBLANC



Armoiries concédées le 15 août 1995, vol. III, p. 29, du *Registre public des armoiries, drapeaux et insignes du Canada*.

Armes : Les couleurs reflètent celles du drapeau acadien. Les bandes ondulées symbolisent l'océan que les premiers ancêtres LeBlanc ont traversé et représentent aussi les nombreux voyages que les descendants de la famille ont entrepris, notamment suite à la déportation des Acadiens. L'allusion à l'océan rappelle aussi Port-Royal (maintenant Annapolis Royal), un établissement clé pour les premiers immigrants de la famille LeBlanc, Daniel LeBlanc et Françoise Gaudet (mariés en 1650), et aussi pour l'histoire du Canada. L'étoile d'or et l'ancien voilier sont des symboles officiels adoptés par le peuple acadien à la convention nationale des Acadiens à Miscouche en 1884. L'étoile représente la sainte patronne des Acadiens, Notre-Dame de l'Assomption. La gerbe de blé honore l'occupation de cultivateur de Daniel LeBlanc, alors que les épis de blé représentent ses cinq fils. Le symbolisme du lis de jardin est double : il rappelle les origines françaises de la famille et évoque, par sa couleur blanche, le nom LeBlanc.

Devise : Elle se traduit par « Afin qu'il porte encore plus de fruits » et provient de saint Jean 15.2.